

Propositions de la commission européenne pour le bar en 2016

Vous avez sûrement lu dans la presse les propositions de la commission européenne pour la gestion du stock de bar en 2016 :

Interdiction de pêche au bar pendant le 1er semestre 2016

Puis pour le 2ème semestre : 1 Tonne / mois pour les Pros et 1 Bar/Jour pour les récréatifs

Ces mesures ne seraient appliquées qu'au Nord du 48°

Ces propositions n'ont fait l'objet d'aucune concertation préalable.

Elles sont inacceptables dans l'état et pourraient sonner le glas de la pêche de loisir

Notre fédération entreprend sine die toutes les démarches nécessaires auprès des autorités nationales et européennes.

Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons être entendus. Je compte sur vous

Jean Kiffer Président de la FNPPSF